

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, , Madame Marie COSTA, Madame Anab HASSAN-SAED, Madame Vanessa CHABOURINE,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	26	24

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Aline MERIAU pouvoir à Mme Magali BLANLUET, Madame Marianne HUREL pouvoir à M. Philippe BAUMY, Madame Anne BOQUIER à M. Bruno GUYARD, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON pouvoir à M. Gérard HUET, Monsieur Yann BOUGUENNEC pouvoir à M. Bruno GODET

Absents excusés : Monsieur Bruno THOMAS, Monsieur Pierre HABERT.

Date de la convocation

10 mars 2023

Date d'affichage

10 mars 2023

A été nommé secrétaire : Madame Marie COSTA

Objet de la délibération

2- Urbanisme

**2.2.7 Autre actes non soumis à
taxe**

**2023-016 – Dénomination de
rues**

Monsieur PELLETIER informe le conseil municipal de la nécessité de nommer toutes les rues n'ayant pas encore de nom. La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies, qui de voient attribuer une dénomination et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Une voie commence et se termine à une intersection.

Une réunion d'information s'est tenue avec les habitants concernés.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

Voici les noms de rues proposées :

- Route de Mondru
- Route du Vendredi
- Route du Duit
- Route de Châteauneuf
- Chemin de la Cochardière
- Route de la Bretonnière
- Route du Carrefour
- Impasse de la Tuilerie
- Impasse de la Loge Cognet
- Route de Traînou
- Rue de la Fontaine Saint Côme
- Route de l'Usage
- Route de la Chesnaie
- Route de la Grand Cour
- Route de la Bourdonnière
- Impasse des Houches
- Allée du château de Reully

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECIDE** de nommer les rues :

- Route de Mondru
- Route du Vendredi
- Route du Duit
- Route de Châteauneuf
- Chemin de la Cochardière
- Route de la Bretonnière
- Route du Carrefour
- Impasse de la Tuilerie
- Impasse de la Loge Cognet
- Route de Traînou
- Rue de la Fontaine Saint Côme
- Route de l'Usage
- Route de la Chesnaie
- Route de la Grand Cour
- Route de la Bourdonnière
- Impasse des Houches
- Allée du château de Reuilly

La secrétaire de séance
Marie COSTA



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

